

# La Lettre Municipale

"Vos Élus vous informent" n° 136 - Fév. 2022

# **ÉDITORIAL**

Comme annoncé dans la précédente lettre municipale, la pandémie due au Coronavirus a contraint la municipalité à annuler la cérémonie des vœux. **Cette manifestation** conviviale, placée sous le signe de l'échange entre villageois, est un temps fort de la vie démocratique. Elle permet de dresser un bilan des réalisations menées au titre de l'année écoulée et de présenter les actions à venir ainsi que les préoccupations de l'équipe municipale.

municipale.
Pour pallier ce manque
d'information que vous pourriez
ressentir, cette nouvelle lettre
est particulièrement réservée à
la présentation des projets qui
se dessineront ou qui
pourraient se dessiner dans les
mois, les années qui viennent.
Je vous en souhaite une bonne
lecture et si vous aviez besoin
d'informations
complémentaires, dites-vous
que la mairie reste à votre
écoute.

Dany MINEL, Maire

# **COVID**

La 5<sup>teme</sup> vague perdure, après « Delta », nous sommes exposés au variant « Omicron ».

La situation nous impose la vigilance. La lutte contre le virus reste une responsabilité collective et l'engagement de chacun s'avère nécessaire. Les gestes barrières sont, dit-on, très efficaces, sachons les respecter!

besoin de Si vous avez renseignements en mairie, pensez à privilégier le contact téléphonique ainsi que la messagerie... Cependant, si un échange en présentiel semble vous indispensable ou incontournable, sachez que les rendez-vous restent d'actualité.

#### **CHANTIERS COMMUNAUX 2020-2026**

(Voici la liste des sujets d'actualité. Certains sont en cours de réalisations, certains programmés devraient démarrer prochainement, d'autres décidés devront faire l'objet d'une inscription budgétaire, d'autres seront à programmer dans des années futures ou restent au stade de la réflexion). Il est fort probable, que des impératifs exigeront la mise en œuvre d'opérations non prévues à ce jour.

Cette liste, sans ordre de priorité, ne prend pas en considération les actions de fonctionnement : entretien des routes, des fossés, accotements, trottoirs, fleurissement, bâtiments, cimetière, animations diverses telle la semaine de la randonnée, documentation, communication...

Enfouissement de réseaux - Autrecourt : les premières études chiffrées sur l'ensemble du hameau sont projetées en trois tranches de travaux. Le chiffrage de la première tranche, entre la RD1 et la Béthune doit être réactualisé pour une inscription budgétaire souhaitée dès 2022.

Microcrèche: le permis de construire a été accordé au porteur, le bail emphytéotique entre la commune et Néokids est à la signature devant les notaires. Rien n'empêche désormais la construction. Une mise en service avant le 31 décembre 2022 serait bienvenue.

Maison « Auvré »: racheté à l'EPFN en 2021, le bâtiment fera l'objet de travaux d'isolation et de mise aux normes électriques. Projet subventionné par l'État et le Département 76. Les travaux débuteront dès 2022 et doivent impérativement être terminés pour le 31 décembre 2022.

Défense Incendie : le schéma de défense extérieure contre l'incendie se déploie au fil du temps, 14 points communaux de défense et 3 privés (enceinte du Château) sont en service, il faut poursuivre. Une inscription budgétaire pour deux réserves enterrées en 2022 est à l'étude. Nous disposons d'accompagnements financiers notifiés par le Département et l'État. Cependant, il se pourrait que le règlement Départemental évolue avec moins de contraintes . N'allons pas trop vite!

Rue de l'église: des travaux de sécurisation des usagers et pour une meilleure gestion des eaux pluviales sont envisagés. Ces travaux offriraient l'opportunité de réhabiliter la chaussée. Une 1ère approche a été faite, nous disposons d'une étude sur le sujet et des aménagements mobiles ont été mis en place pour ajuster le positionnement

d'îlots ralentisseurs. Les dossiers de demande de subventions restent à faire.

Travaux à la salle de spectacles « extérieur et intérieur »: les travaux de reprise de toiture, de peinture extérieure sont réalisés. La construction d'une extension est en cours, des travaux en « intérieur » suivront. Les financements ont été budgétés dès 2021 (dépenses et subventions).

Aire de stationnement aux abords de la salle de spectacles et de la halle de sports: Un compromis sur l'acquisition du terrain (environ 2060 m²) est signé, l'acte définitif est prévu pour le 15 avril au plus tard. Les travaux restent à définir, les éventuelles subventions à solliciter. Un schéma global d'aménagement foncier sur ce secteur apparaît utile.

**Itinéraire** « balades fleuries » : il s'agit de réactualiser, de renforcer l'itinéraire de découverte touristique du village avec sensibilisation du public au thème du développement durable. Les élus du Pôle d'Équilibre Territorial Rural du Pays de Bray ont émis un avis favorable au financement européen du projet. Nous sommes dans l'attente de la notification définitive de la Région, ce devrait plus tarder. participation communale se limitera à la disposition mise à des agents communaux.

Regroupement Pédagogique Concentré du Bas-Bray: sous la maîtrise d'ouvrage du SIVoS, le projet devrait être livré avant la fin de l'année 2022. Il sera suivi d'une remise à plat du fonctionnement du SIVoS. Logiquement, le projet est initié sans sursaut budgétaire pour les communes adhérentes. (Montant des travaux: 1 920 000 € TTC subventionné à 80 % du montant HT avec récupération de la TVA).

# **CHANTIERS COMMUNAUX 2020-2026 (suite)**

Atlas de Biodiversité Communale: la commune a répondu en octobre 2021 à l'appel à projets lancé par l'Office National de la Biodiversité mais sans être retenue. Nous devrions à nouveau répondre lors du prochain appel à projets (premier semestre 2022). Un dossier également présenté au Département passe en programmation en mars prochain. Cependant, sans le soutien financier de l'OFB, nous ne pourrions pas réaliser cet atlas, notre participation financière devant se limiter à ce que nous pouvons apporter sous forme de mise à disposition d'agents, de salles, de photocopies.

Réhabilitation de la maison n° 10 de la rue du Sac: des travaux de réhabilitation du logement doivent être entrepris sur le modèle de ce que la commune a déjà fait sur la location du n° 6 de la même rue. Le chantier débuterait en fin d'hiver pour s'étaler sur l'année en fonction de la disponibilité des agents.

Résidence de l'Éprondre: sous maîtrise privée, à terme 13 parcelles à bâtir seront disponibles. La convention d'aménagement de la résidence avec conditions financières est signée entre la commune et la société PIR. Les travaux d'aménagement ainsi que la commercialisation sont commencés.

Passage en LED de l'Éclairage Public: dans le cadre d'une politique d'économie d'énergie, l'engagement municipal consiste à remplacer les lampes au sodium par des LED. Un emprunt, amorti par les économies d'énergie, financera en grande partie le projet. L'inscription budgétaire est à prévoir dès 2022.

Sécurité routière RD1 dans le centre du village (îlots, traverses): le dossier technique est bouclé, la demande d'accompagnement financier départemental est lancée. L'objectif est une réalisation avant la rentrée scolaire de septembre 2022.

Sécurité routière dans la rue de la Gare: pour réaliser l'opération, l'acquisition d'une bande de terrain de 5 mètres de large auprès des consorts MÉVEL est impérative, ce qui est en

cours. Une Déclaration d'Utilité Publique doit être prononcée par le Préfet, l'enquête devrait prochainement débuter.

**Étude de densification « cœur de** village »: une étude est en cours de réalisation par le CAUE 76 dans le cadre de sa mission de conseil gratuit aux communes. L'objectif de l'étude est d'anticiper la réduction de consommation du foncier agricole, voire Artificialisation Zéro Nette « Z.A.N. » afin de ne pas se couper de tout développement. Ce travail devrait nous être présenté à la fin du premier semestre 2022.

Évolution du statut de la halle de sports en halle d'animation: à ce jour, la halle est exclusivement réservée à la pratique sportive et aux activités se rattachant à ces pratiques. Quelques travaux complémentaires devraient permettre une utilisation plus large répondant davantage aux attentes d'animation. À cet effet, le passage d'une commission de sécurité est nécessaire.

Travaux sur l'église: la commune dispose d'une étude du CAUE mettant en exergue des désordres dans les structures interne et externe du bâtiment. Des travaux seront nécessaires tant pour la sauvegarde de l'édifice que pour son usage. Ce dossier fera l'objet d'une présentation en conseil municipal.

Réflexion sur un béguinage ou une résidence pour personnes âgées non dépendantes : c'est une demande qui nous est faite, une réflexion reste à mener. Un investisseur s'intéresse à une telle opération.

Abandon du projet « WIFI pour tous » sur l'espace public. Il s'agissait d'offrir gratuitement une connexion Internet à tous à partir de l'espace public. Nous n'enregistrons plus aucune demande de ce service. De ce fait, nous remettons à l'Europe le coupon de 15 000 € obtenu. Pour rappel, ce service aurait généré des frais de fonctionnement évalués à 40 € mensuels.

Remplacement du véhicule « Boxer » : la subvention départementale est sollicitée.

FORT ET VERT c'est le nom du trail qu'organise l'Association Sportive Mesnièroise. L'édition 2022 aura lieu le dimanche 27 février. De la course à pied de 34 ou 27 ou 19 ou 11 km mais aussi de la marche nordique ou de la randonnée sur 11 km sont au programme avec départ et arrivée devant le Château. Les inscriptions se font en ligne. Près de cent cinquante bénévoles à l'organisation et déjà plus de huit cents inscrits au 1<sup>er</sup> février, c'est pour vous dire l'importance de la manifestation! Pour la sécurité de tous, mesnièrois, athlètes, randonneurs, accompagnateurs, spectateurs et pour le bon déroulement des épreuves sportives, la circulation routière, le stationnement feront l'objet d'une réglementation particulière prise par arrêté municipal. La rue de la Gare, l'avenue du Château sont principalement concernées.

### LE SAVIEZ-VOUS ?

Envie d'une pizza : Le Catanzaro, restaurant neufchâtelois, a ouvert un distributeur à pizzas. Un service à votre disposition, à proximité du commerce « Au Village », à votre disposition sept jours sur sept, vingt-quatre heures sur vingt-quatre!

Mais aussi **Pizza Jean-Mi** s'installe un mercredi sur deux sur l'aire de stationnement du Puits. Quelques heures avant sa venue, il signale sa présence par un fanion.

Élections présidentielles 2022: Il est encore temps de vous inscrire sur les listes électorales soit en vous adressant à la mairie pendant les heures de permanence, soit en procédant par Internet. Mais le 4 mars passé, il sera trop tard!

Saison touristique 2022: Elle sera lancée par le vernissage de la nouvelle exposition de photographies à installer dans le jardin d'Émilien. C'est sur une idée de M. Mario SIEUX, artiste peintre en résidence dans notre village, décédé en décembre dernier que le thème a été retenu : « Mesnières-en-Bray, regards d'artistes ».

## Sur Votre Agenda

#### Février:

- Samedi 5 : Sélection Coinchée d'Or des Jeunes d'Hier avec les Aînés Ruraux

#### Mars:

#### Avril:



#### La Lettre Municipale

"Vos Elus vous informent" n° 136 Fév. 2022 Publication : Dany MINEL

Mairie
76270 MESNIÈRES-EN-BRAY
tél: 02.35.93.10.14
fax: 02.35.94.23.58
mail: mairie.mesnieres@wanadoo.fr
www.mesnieres-en-bray.fr